

# Après les masques, les casques!

Déposé le 28/03/2022

CAEN PIC

**P4**

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE



## Agenda

**01 mai**

**Journée internationale des travailleuses  
et des travailleurs**

**29 et 30 juin**

**35ème congrès de l'Union Départementale  
des syndicats CGT du Calvados**

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Jean Jacques Morel Poirier

N° commission paritaire : 1122 S 06277 - N° ISSN : 2496-5065

Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen

Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr

Site internet : <https://calvados.cgt.fr>

Pour écrire au journal : [courrier.ud1404@orange.fr](mailto:courrier.ud1404@orange.fr)



# La CGT dit NON à la guerre OUI à la PAIX

La confédération  
et le Comité Régional  
Normandie  
communiquent



L'engagement de la CGT pour la paix est historique, il est notre ADN !

Pour nous, la paix ne signifie pas simplement l'absence de guerre, mais bien le principe de rapports humains fondés sur la libre coopération de toutes et tous en faveur du bien commun. La paix durable est une condition à l'exercice de tous les droits et devoirs de l'être humain.

Pour la CGT, ce sont toujours les travailleuses et les travailleurs qui sont les premières victimes des guerres et des situations de pauvreté qu'elles engendrent.

Aujourd'hui, si notre pays n'est pas directement frappé, le chef des armées, candidat pour un deuxième mandat présidentiel, nous prévient : « Il faudra faire des sacrifices ! »

La CGT demande que la France quitte l'OTAN et agisse dans le cadre des décisions de l'ONU. Nous appelons à participer et à intensifier les mobilisations pour la Paix et à s'engager dans les actions de solidarité.

Certes, la souffrance d'un peuple sous les bombes ne peut rivaliser avec les difficultés à boucler les fins de mois. Mais nous devons rester attentifs à ce que les maux de notre société, pleinement révélés par le Covid, ne soient pas désormais amplifiés par les conséquences de l'escalade guerrière européenne. Aussi, parce que la paix se construit sur le progrès social, la CGT, de par son histoire, reste mobilisée pour poursuivre ce travail au quotidien à chaque niveau de son engagement.

Dans les entreprises, pour gagner de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires, avec comme point de convergence les journées nationales d'actions des 8, 17 et 24 mars prochains.

*"La paix est la seule bataille qui vaille la peine d'être menée"*  
Albert CAMUS

## Un convoi syndical pour l'Ukraine

Depuis le 24 février, les bombardements et les combats ont déjà fait plusieurs milliers de victimes civiles, dont près d'une centaine d'enfants et des milliers de blessé-e-s. Les civils sont des cibles de guerre.

La CGT condamne l'invasion de l'Ukraine par les armées russes, en violation de la souveraineté ukrainienne et de la charte des Nations Unies. La responsabilité de la guerre en cours incombe à Vladimir Poutine et à son régime.

Sa décision fait basculer les relations internationales dans une période instable et dangereuse. Le rétablissement d'une paix durable en Europe passe par un retrait immédiat des troupes russes du sol ukrainien et le retour à la diplomatie afin de dégager une solution respectueuse des droits des peuples. Dans ce contexte alarmant, la CGT affirme sa solidarité :

- avec le peuple ukrainien qui résiste courageusement à l'agression, et en particulier avec les travailleuses et travailleurs et les organisations syndicales ukrainiennes.
- avec les réfugié-e-s qui par centaines de milliers fuient le conflit. Les frontières européennes doivent être ouvertes et l'assistance garantie pour l'ensemble des réfugié-e-s, quelle que soit leur nationalité ou leur couleur de peau.
- avec celles et ceux qui en Russie et en Biélorussie s'opposent courageusement à la guerre, bravant la répression politique.

La CGT rappelle son opposition à toute escalade militaire dont les conséquences, imprévisibles, peuvent conduire à un engrenage et à une confrontation des impérialismes au détriment des peuples.

La CGT souhaite coordonner une solidarité avec l'Ukraine de façon unitaire. Elle lance un appel pour la constitution d'un convoi syndical pour l'Ukraine afin d'afficher une solidarité concrète en fournissant une aide matérielle, des produits de première nécessité et de soins aux populations ukrainiennes victimes de la guerre.

**Non à la guerre: retrait immédiat des troupes russes !**

**Solidarité avec le peuple ukrainien !**

**Paix en Ukraine – Libertés en Russie !**

**ADRESSEZ VOS DONX À L'ORDRE DE  
« SOLIDARITÉ UKRAINE »**

**Soit par virement (ATTENTION de veiller à  
mentionner – SOLIDARITÉ UKRAINE)**

**IBAN FR76 4255 9100 0008 0035 9721 126**

**Par chèque à : L'AVENIR SOCIAL 263, rue de  
Paris – case 419 – 93514 MONTREUIL cedex**

**Un reçu sera envoyé à chaque donateur·trice  
individuel·le  
(66 % du montant des dons sont déductibles  
des impôts)**

# RELEVONS LA TÊTE, MOBILISONS !!!

Impossible de commencer cet édit sans parler de l'actualité internationale et l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe. Personne n'imaginait cela possible, il y a encore quelques semaines. La solidarité de la CGT va bien entendu d'abord en direction des populations civiles, victimes de la guerre en Ukraine. Notre histoire est celle d'un soutien aux peuples en lutte pour la défense de leurs droits et libertés face à l'oppression ou à l'agression. Une paix durable en Europe de l'Est passe par un retrait immédiat des troupes russes du sol ukrainien et le retour à la diplomatie afin de dégager une solution respectueuse des droits des peuples.

Comme dans tous les conflits armés, les premières victimes sont les populations. Selon l'ONU, plusieurs millions de réfugiés ont franchi la frontière ukrainienne. Nombre de ressortissants issus de pays africains ainsi que d'autres continents sont refoulés et « triés » et sont victimes d'actes racistes et discriminatoires.

En France, en pleine campagne présidentielle, certains n'hésitent pas à instrumentaliser ce sujet, allant jusqu'à exiger de faire un tri entre les populations fuyant les bombes, ou allant jusqu'à se féliciter de l'arrivée de main d'œuvre qualifiée. Ces propos indignes sont révélateurs des idées nauséabondes que portent certains candidats et de la dérive de partis vers les idées d'extrême droite. Nous condamnons fermement et combattons cette idée qu'il y aurait des « bons » ou des « mauvais » réfugiés.

La CGT continuera à agir pour un accueil digne de tous les réfugiés. Pendant ce temps, si la question de la guerre en Ukraine et de la nécessité de la paix sont largement dans les esprits, les luttes continuent.

Certains libéraux envoient des signaux pour expliquer que l'heure doit être à la résignation pour les salariés, que le gouvernement ne va pas ressortir le chéquier à deux semaines des présidentielles.

Nous le dénonçons depuis des mois, les entreprises ont engrangé plus de profits que jamais pendant que la pauvreté a explosé. Le 8 mars, près de 200 initiatives étaient recensées à l'échelle du territoire, à l'appel d'organisations syndicales, de collectifs ou d'associations.

La grève ou des débrayages ont été suivis dans les secteurs à professions fortement féminisées, telle que la santé, les EHPAD, l'éducation, les services. Il est plus que temps de mettre fin aux 28% d'écart de salaire entre les femmes et les hommes. Nous exigeons la revalorisation des métiers à prédominance féminine, la fin des temps partiels subis, la transparence sur les salaires et les carrières et de réelles sanctions pour les entreprises qui discriminent.

Le 12 Mars, la « marche pour le climat » avec la CGT présente dans le cortège a été une réussite. Les salariés ne doivent ni payer, ni subir les transitions environnementales. Urgences sociales et urgences climatiques sont intrinsèquement liées et nous devons continuer à travailler ces luttes sans les mettre en opposition. Le progrès social et environnemental, c'est possible et urgent. Continuons à faire vivre nos propositions dans le Calvados.

Le 17 mars était bel est bien inscrit dans le calendrier des organisations, toutefois la mobilisation, l'intersyndicale n'était à la hauteur des enjeux.

Les risques d'inflation, accentués par la guerre en Ukraine ne vont pas faire baisser le niveau de nos revendications pour la justice sociale et

## Edito

Par Jacques AMBROISE,  
Secrétaire Général  
de l'Union Départementale  
CGT du Calvados



le partage des richesses. Pour autant, nous devons continuer à travailler la question revendicative des salaires afin qu'elle sorte de l'entreprise et devienne une lutte plus collective de l'ensemble du monde du travail. Il s'agit bien entendu de la remettre en perspective avec les salariés dans l'affrontement Capital / Travail. Alors que de nombreux salariés ont perdu le rapport à la fiche de paie et à sa lecture, il est nécessaire, avec les syndicats, d'aller plus loin aujourd'hui dans les éléments de compréhension et de repères communs. Sans explications sur les grilles de minima, les salaires en dessous du SMIC et la question du salaire socialisé, les promesses des candidats à la présidentielle qui consistent à augmenter les salaires en baissant ce qu'ils appellent les « charges » pourraient paraître alléchantes.

Les retraités ont préparé également la mobilisation du 24 mars, en faisant vivre notamment la consultation des retraités « pour vivre dignement ».

Dans ce contexte, de défiance envers les politiques, les élections présidentielles et législatives risquent d'enregistrer une abstention record, notamment chez les jeunes. Il serait nécessaire de répondre au besoin d'émancipation de toute la jeunesse par des propositions qui changent leur vie, construire des politiques publiques qui les concernent sont des points essentiels. Les jeunes s'engagent, militent, portent des exigences pour des causes sociales et environnementales, qu'ils trouvent justes et importantes, pour retrouver le sens du travail, pour « plus et mieux » de démocratie.

Dans ce contexte politique, Macron a informé les électeurs de sa candidature, via une lettre publiée dans la presse quotidienne régionale. Les grandes lignes de son programme sont dans la continuité du quinquennat qui s'achève. Il annonce vouloir continuer à baisser « les impôts pesant sur le travail et la production ». Des mesures qui vont une fois de plus fragiliser le financement de notre protection sociale et de nos services publics. Sans vouloir préjuger des résultats de la présidentielle et des législatives ou se fier aux instituts de sondages au service du capital, les coups risquent de pleuvoir très vite, dès l'été. Dans le cas où Macron serait réélu, ils pourraient même pleuvoir dès le mois de mai, s'il voulait profiter de l'actuelle large majorité dont il dispose au parlement pour légiférer par ordonnance et réformer notre système de retraite en repoussant l'âge de départ à 65 ans....

Mettre dans le paysage les propositions de la CGT est un enjeu majeur, non pas en défense face aux propositions antisociales de certains partis, mais bien pour donner des perspectives et pour construire le Code du travail, la protection sociale et la démocratie sociale du 21ème siècle.

Aussi, la perspective d'un premier mai est un point d'appui pour construire ensemble et le plus largement possible la riposte et faire face aux enjeux qui s'imposent au monde du travail et à la société plus largement.

Alors, ne baissions pas la tête, soyons à l'offensive, débattons, échangeons et construisons la riposte à la hauteur des attaques subies par le monde du travail.

## Travaillons à un grand 01 Mai !!!

# L'ARS attaque !



Par le syndicat CGT de l'EPSM

Alors que le Directeur de l'EPSM fait valoir son droit à la retraite, l'ARS ne publie pas de vacance de poste pour organiser le remplacement du Directeur de l'EPSM. Pourquoi ?

Le Directeur de l'ARS apporte une réponse dans un courrier (daté du 14 février !) adressé à Mme la Présidente du conseil de surveillance et au Président de la Commission Médicale d'Établissement : « à compter du 17 mars, l'intérim de direction est confié au Directeur du CHU .En Décembre, pour faire suite à l'intérim, l'option d'une direction commune pourrait être retenue. » Or, Le Directeur du CHU nous l'a annoncé, il n'attendra pas Décembre pour s'attaquer à l'EPSM ! Cette annonce de l'ARS provoque un véritable séisme au sein de l'EPSM. La semaine passée, avec ses instances et les échanges qui les ont suivis ou précédés, annonce la riposte que préparent les acteurs de la vie de notre établissement.

## Constructives et combatives, les instances répondent !

### Au CTE :

Les représentants des personnels unis ont pu faire part de leurs inquiétudes et de leurs exigences en votant à l'unanimité une motion indiquant leur refus total d'être mis sous tutelle du CHU, ni aujourd'hui ni demain ! Seule solution : l'ARS doit nommer un directeur de plein exercice pour l'EPSM, et ce, sans attendre Décembre !

### A la CME :

« On a bossé pour rien ! c'est du mépris !... » La lettre de l'ARS passe très mal ! En effet celle-ci indique que le Directeur par intérim est mandaté par l'ARS pour « faire émerger...les axes d'un projet médical commun » pour organiser l'offre de soins psychiatriques aujourd'hui morcelée entre le service du CHU : Esquirol, celui de Bayeux, et l'EPSM. Pour la CME, une meilleure organisation territoriale semble indispensable mais ne doit pas remettre en cause le projet élaboré par l'EPSM. Que vont devenir les projets d'ouverture de structures, de nouveaux dispositifs, d'équipes mobiles...il faut désormais s'adresser au Directeur Général du CHU.

### Au Conseil de Surveillance :

Trente minutes avant l'ouverture de la séance, l'ARS annonce qu'elle ne viendra pas ! Elle en a averti la Présidente du CS et le Président de la CME mais ni les représentants des personnels, ni les représentants des usagers. L'un de ces derniers s'en offusquera : « on n'a pas eu la moindre information depuis le début !

En effet, tout comme les organisations syndicales, les représen-

tants des usagers n'ont pas été consultés ni informés des décisions de l'ARS concernant l'avenir de l'EPSM. Scandaleux ! D'autant plus que c'est le Conseil de Surveillance qui devra donner son aval (en votant) en Décembre pour que puisse se réaliser cette éventuelle Direction commune.

L'avis du Conseil de Surveillance est donc primordial pour l'avenir de l'EPSM. Les élus CGT avec les médecins présents et la représentante de la CSIRMT ont donc pu tenter de convaincre les membres du Conseil de Surveillance avec la lecture de motion qui rappelle « la spécificité de notre établissement, de son histoire et des missions qui lui sont confiées » et exiger une nouvelle fois la nomination d'un directeur de plein droit à l'EPSM.

Enfin, la CGT a revendiqué clairement la nécessité d'une psychiatrie départementale unifiée mais a souligné qu'elle n'acceptera pas le marché de dupes auquel l'ARS souhaite nous faire adhérer : non, la direction commune n'est pas la condition sine qua non pour l'unification de la psychiatrie calvadosienne. L'EPSM avec 70% de la population départementale prise en charge peut tout à fait prétendre au pilotage de ce projet, mais pour ce faire il faut un directeur de plein exercice pour l'EPSM. Unanimes, les membres du Conseil adoptent une motion qui sera envoyée à l'ARS pour défendre cette demande et l'autonomie de l'établissement.

L'ARS aura eu le talent d'unifier les différents acteurs de la vie institutionnelle de l'EPSM face aux futures attaques qui menacent notre hôpital, comme l'a confirmé notre rencontre avec le Directeur Général du CHU : un directeur qui ose tout !

## Rencontre avec un directeur que rien n'arrête !

Face à la CGT, le futur Directeur par intérim prétend avoir la solution aux maux qui frappent l'EPSM : il veut nous soigner mais ses remèdes c'est du curare ! Florilège :

- *Manque d'effectifs* : « Je n'aurai aucun état d'âme pour supprimer des postes logistiques, techniques, administratifs, s'il y a besoin de postes soignants. »
- *Reconstruction de la MAS de Boulon* : « 15 millions, c'est considérable, donc : ça ne se fera pas ! »
- *Manque de fonds d'investissements* : « S'il y a des économies à faire, je neutraliserai les services supports. »
- *Passage du tram* : « Je vendrai JAMET après avoir fait déménager les patients qui s'y trouvent »

Ça se passe de commentaire ! C'est une véritable déclaration de guerre qui, selon le principal belligérant, débutera dès la prise d'intérim. Une offensive sans précédent contre l'EPSM.

La CGT appelle donc à la mobilisation générale de toutes et tous les salariés et invite l'ensemble des salariés à participer aux prochaines initiatives. C'est l'ensemble des personnels de l'EPSM qui est attaqué, c'est donc ensemble que nous devons organiser la riposte !



## Le 14 mars : Les cheminots ont rendu hommage à Pierre SEMARD



Le lundi 14 mars, le syndicat des cheminots a commémoré le 80ème anniversaire de la mort de Pierre Sémard, assassiné par les nazis à la prison d'Evreux le 7 mars 1942.

Une cérémonie en deux étapes. Une première, sur la place qui, grâce à la ténacité du syndicat CGT des cheminots, porte désormais son nom. En présence d'élus et des structures de la CGT un hommage lui a été rendu et des gerbes ont été déposées au pied de la pancarte indiquant le nom de la place. La seconde s'est déroulée devant la salle bien connue, du syndicat des cheminots.

En cette année 2022, alors que nous sommes à quelques encablures d'échéances politiques et au vu du contexte particulier, les combats de Pierre Sémard d'hier sont toujours malheureusement bien d'actualité.

Au-delà du devoir de mémoire, se souvenir n'a rien d'archaïque ou de passéiste, comme certains pourraient le penser. Bien au contraire, se souvenir de ce combattant, de ce militant syndical et politique qui nous a fait l'honneur d'être le premier dirigeant de notre fédération, c'est nous attacher à être très modestement, mais avec lucidité et détermination, ses dignes et fiers héritiers.

Cette période qui voit la montée des idées fascistes, la paix menacée, la perte des repères politiques en opposition à ce capitalisme sans alternative, la multiplication de mouvements spontanés, non structurés politiquement et non organisés montrent que les combats de Pierre Sémard d'hier sont toujours d'actualité et que ce grand homme était un dirigeant éclairé.

Ce 14 mars, le syndicat et les syndiqués CGT des cheminots de Caen étaient fiers d'inaugurer une nouvelle plaque sur le fronton de la salle Pierre Sémard, siège de leur syndicat, inauguré le 1er mai 1965 par Georges Ségué, alors secrétaire général de la fédération CGT des cheminots.

Cette nouvelle plaque est venue remplacer celle qui fut posée en 1972 à l'occasion des 30 ans de l'assassinat de Pierre Sémard.

Pas question pour les cheminots CGT d'oublier celui qui, à jamais, a marqué leur Histoire.

## Le 22 mars : L'Union Locale de Caen a tenu son congrès



C'est dans cette même salle Pierre SEMARD qu'étaient réunis les quelques 70 délégués du congrès de l'UL de Caen.

Après un rapport d'activité et un bilan financier adoptés à l'unanimité des votants, les orientations ont donné lieu à quelques débats portant plus précisément sur un amendement du syndicat de la FERC qui a voulu contextualiser les orientations. Un amendement finalement adopté.

### Sébastien CHIEU brillamment réélu secrétaire Général

#### Une première orientation axée sur l'accueil syndical et juridique.

##### Extraits

« Cette activité doit perdurer, car elle constitue une aide juridique de faible coût, mais de proximité et d'une qualité certaine, avec des mandats aguerris et au besoin, d'une avocate spécialiste du droit du travail. Cette activité contribue ainsi à renforcer la crédibilité de la CGT auprès du salariat en offrant la plupart du temps, des solutions concrètes à des salariés du privé en difficulté avec leur employeur. »

« D'autre part, constatant les difficultés grandissantes dans le domaine juridique des agents des fonctions publiques, l'Union Locale offre également aux syndicats CGT de la fonction publique la possibilité de se rendre à une permanence mensuelle d'une avocate spécialiste dans le droit public. Nous pouvons constater, après presque un an, que l'ouverture de cette permanence a répondu à une réelle demande des structures de la CGT et des agents de la fonction publique. »

#### La seconde sur l'implantation de la CGT dans de nouvelles entreprises.

##### Extraits

« On s'appuiera sur le travail qu'a effectué la vie syndicale de l'UD. »

« Une nouvelle mandature des CSE s'engage. On ne s'empêchera pas, parallèlement à ce travail de parrainage de fond, de répondre en plus à quelques autres protocoles si nous le jugeons pertinent, mais cette fois-ci, en se fendant d'une diffusion de tracts devant l'entreprise avant la négociation. Au moins pour se donner une réelle chance de susciter des vocations. »

« Le ciblage et le parrainage nécessiteront une préparation toute autre : travail avec la fédération concernée pour l'élaboration de tracts plus ciblés sur les salariés concernés. Ce travail de planification, de contact avec les structures CGT concernées, de renseignements auprès de l'entreprise ciblée, mais aussi d'écriture de tracts va nécessiter un renforcement du secteur de la vie syndicale. »

« Pour ce travail, nous nous tournerons plus particulièrement vers les camarades du secteur public, qui peuvent trouver là une occasion pour s'intégrer au sein des collectifs de travail de l'UL. »

« Ces parrainages seront l'occasion de reconquérir un terrain que nous avions délaissé, la distribution de tracts et d'informations, faute de militants, mais aussi dans une période rendue difficile par la pandémie de COVID. »

« Enfin, l'UL est aussi partie prenante pour redynamiser des distributions massives de tracts, à l'occasion de campagnes nationales, sur l'agglomération Caennaise. Mais il revient à l'UD d'organiser et de coordonner ces actions entre les différentes UL de l'agglomération. »

#### La nouvelle CE de l'UL de Caen



# BAYEUX

## La CGT première organisation représentative du personnel dans deux associations de moins de 50 salariés !

La CGT remporte les élections pour 2 CSE de moins de 50 salariés dans le Bessin !

En début d'année 2022, des élections professionnelles pour des CSE de moins de 50 salariés se sont tenues à l'ADMR de Bayeux et à l'EHPAD Les Ondines à Grandcamp-Maisy.



L'EHPAD les ONDINES à Grandcamp Maisy

Au niveau de l'ADMR de Bayeux (moins de 25 salariés), 2 sièges étaient à pourvoir (1 titulaire et 1 suppléant). La liste CGT a été présentée au premier tour et a été élue dans son intégralité. La CGT est donc majoritaire.

Les deux élus sont accompagnés par l'UL pour être formés rapidement, car les problématiques de santé au travail sont très fortes au sein de cette structure. Les élus ont déjà entamé un travail avec le médecin du travail et la psychologue du siège.

Au niveau de l'EHPAD privé des Ondines (moins de 50 salariés, groupe DOMUS), la situation a été plus complexe.

En effet, la liste CGT a été construite pour les 4 sièges à pourvoir (2 titulaires et 2 suppléants). Les syndiqués CGT n'ont pas réussi à réaliser une liste avec des salariés des deux équipes. Ainsi, au premier tour le quorum n'a pas été atteint, car les salariés de la deuxième équipe n'ont pas exprimé leur vote ! Un deuxième tour a donc été organisé avec comme belle surprise une liste sans étiquette représentant essentiellement les salariés de la deuxième équipe.

Les résultats de ce deuxième tour ont été les suivants : 2 sièges (1 titulaire et 1 suppléant) pour la CGT et 2 sièges pour la liste sans étiquette. Or, les élus sans étiquettes (anciens élus du CSE central) n'ayant pas supporté la progression de la CGT (50% de représentativité pour cette première présentation de la CGT), ces derniers ont donc démissionné de leurs nouveaux mandats.

**Ainsi, la CGT est désormais majoritaire !**

L'Union Locale CGT accompagne aussi ces nouveaux élus afin de les former au plus vite.

## L'union Locale ne devrait plus tarder à déménager !

L'Union Locale CGT de Bayeux va faire peau neuve.

Les locaux actuels mis à disposition par la mairie pour la maison des syndicats ne sont plus aux normes pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. Le bâtiment actuel est classé et les travaux de mise aux normes semblent, selon la mairie, trop onéreux.

La mairie a donc décidé de mettre en vente le bâtiment actuel qui accueillait aussi d'autres associations.

Après des premiers échanges infructueux relatifs à une proposition de locaux totalement inadaptés (en taille et en accueil des PMR (sic !)), la mairie et l'intercom ont pu nous proposer les locaux de l'ancienne CARSAT, 42, route de Caen à Bayeux.

La négociation de la convention est actuellement en cours entre les OS et l'Intercom.

La CGT a tout fait pour ne pas perdre de surface (pour la maison des syndicats et pour les locaux de la CGT), car l'activité de l'union locale CGT de Bayeux ne cesse de s'accroître.

Si le déménagement est possible avant le 26 avril, l'Union Locale conviera les invités de son congrès à un pot fraternel permettant d'inaugurer la nouvelle maison des syndicats.

**Pour rappel L'Union Locale de Bayeux tiendra son congrès le 26 avril de 13h30 à 18h à l'espace Saint-Patrice à Bayeux)**

42 route de Caen



Le 35ème congrès de l'Union Départementale des syndicats CGT du Calvados aura lieu les 29 et 30 juin prochain

**RAPPEL IMPORTANT**

**Le nombre de délégués est calculé en fonction des FNI réglés en 2021 et reversés à COGETISE, au plus tard au 30 avril 2022.**

**Pour les votes, ce sont les cotisations 2021 réglées à COGETISE à la date du 30 avril 2022 qui seront prises en compte.**

# H pour Histoire

## La chronique de François BRIAND

«Les origines du Syndicat départemental à la Fédération CGT des PTT»

Quand la petite histoire rejoint la Grande !

**A**u cours de leur histoire, les Fédérations ont adopté, avec leurs syndicats, différents systèmes de liaisons internes.

Aux PTT, longtemps l'organisation de la Fédération postale a reposé sur les syndicats nationaux de catégories : Ouvriers, Employés (Facteurs), Agents et Fonctionnaires (1). Chaque syndicat national dispose de ses propres structures verticales, de la Fédération à la Section syndicale. Il décide de son programme revendicatif, de ses actions, choisit ses dirigeants sans trop se soucier des initiatives des autres syndicats. La Fédération cherche, souvent en vain, à coordonner les luttes. Elle assure la représentation auprès de la Confédération et des instances ministérielles.

En 1945, au moment de la refondation de la Fédération postale unifiée, suites à des débats vifs et contradictoires, les délégués ex unitaires majoritaires au congrès de Limoges(2) décident de donner à la direction fédérale *"une structure forte et unie"*. Ils conviennent que ses décisions ont la primauté sur celles des syndicats nationaux de catégories. En revanche, chaque catégorie est représentée dans les organismes fédéraux, ainsi, elle participe aux décisions communes. La fédération postale est alors fondée sur le principe du syndicat unique.

Le projet des unitaires matérialisé dans de nouveaux statuts, est adopté par 76 119 voix pour et 32 312 contre. La direction fédérale élue comprend des représentants des syndicats catégoriels.

### Des syndicats départementaux

Pour rapprocher cette configuration du syndicat unique de la base, le congrès décide de faire militer ensemble, dans des syndicats départementaux, les représentants locaux des syndicats de catégories, jusqu'alors souverains. Cette structure est dirigée par un secrétaire général, garant de l'unité fédérale dans la profession. Les responsables des catégories sont membres du Bureau et de la commission exécutive.

La mise en œuvre de ce principe du syndicat unique rencontre des résistances, les minoritaires n'acceptent pas leur défaite, le personnel demeurent nostalgiques des syndicats de catégories. La vigilance et la détermination des dirigeants, la volonté d'unité des syndiqués ont progressivement permis de surmonter les difficultés.

Les responsables des sections syndicales, organisées au niveau des services, mobilisent les agents de diverses catégories, ensemble ou séparément. Sous l'impulsion du syndicat départemental, ils assurent à leur niveau, à partir des revendications locales, la coordination des initiatives fédérales, départementales, confédérales.

Au niveau de la Fédération, une Commission nationale assure l'activité de chaque catégorie. Elle publie des informations internes, édite son journal. Lors des Congrès fédéraux, une journée complète est réservée, afin que chaque les délégués de la catégorie débattent, décident du programme revendicatif, en veillant toutefois à être en adéquation avec la programme fédéral. Ils choisissent leurs dirigeants nationaux, élisent la Commission nationale.

La Fédération CGT des PTT a conservé cette structure départementale, malgré la séparation des branches Poste et Télécommunications, en 1991. Elle a élargi son champ d'intervention en intégrant les services nouveaux exerçant dans des activités postales et de télécommunications. Le 30<sup>ème</sup> Congrès fédéral de mai 1998 intègre dans ses statuts le nouvel intitulé *"la Fédération des Activités Postales et de Télécommunications (FAPT)"*, entérinant une proposition lancée en 1991.

Le syndicat départemental demeure la pierre angulaire de l'organisation locale. Chargé de faire-faire et d'aider à faire, il joue un rôle prépondérant dans l'implantation et le développement des sections syndicales, dans l'impulsion, la coordination des activités et des luttes syndicales CGT, dans tous les services.

### 21 mars 1948 : 3<sup>ème</sup> Congrès de la Fédération Postale du Calvados (3).

Ce congrès s'inscrit dans l'effort de la reconstruction du syndicat des travailleurs des PTT. Cet article souligne : *"qu'en adoptant à l'unanimité le rapport introductif du bureau départemental, les sections du Calvados ont ainsi impérativement renouvelé leur confiance à la Fédération Postale et affirmé leur volonté de sauvegarder l'unité au sein de la grande CGT."*

*Les rapports précis ayant trait aux revendications des différentes catégories du personnel, ouvriers, employés, agents et fonctionnaires, exposés par les camarades Lemonier, Dadure et Perrois ont démontré le souci constant qu'ont les militants de continuer leur œuvre syndicaliste constructive dans le seul but de défendre les intérêts bien compris de la corporation avec le très vif désir d'y associer tous les travailleurs des PTT.*

*Des débats parfois passionnés de ce congrès, il ressort que les scissionnistes n'ont pas eu grand succès auprès des adhérents du groupement départemental.*

A l'issue du congrès, le bureau départemental est composé d'un secrétaire général, Chrestia (Agent), assisté entre autres, des secrétaires administratifs, Perrois (Agents), Dadure (Employés), Lemonnier (Ouvriers), Bardon (Fonctionnaires), Renard (Retraités).

### Des variantes dans les Fédérations CGT

Dans la CGT, des Fédérations, notamment des services publics d'Etat, ont opté pour d'autres formes d'organisation. Elles fonctionnent sur le principe de syndicats nationaux de services ou de catégories. Ces syndicats, locaux ou départementaux autonomes sont regroupés dans une Fédération nationale. Il en est ainsi de la Fédération des Finances, de l'Education Nationale, de l'Equipement. Ces Fédérations sont réunies dans l'Union Fédérale des Syndicats de l'Etat (UFSE), ex UGFF.

(1) Personnel administratif des directions

(2) Tome 2, Histoire de la Fédération CGT des PTT 1945 – 1981, page 44

(3) Article paru dans *L'Aurore* du 26 mars au 1<sup>er</sup> avril 1948. Hebdomadaire du Parti Communiste Français de Basse-Normandie

**INCLUS**  
DANS L'ABONNEMENT NVO

**Disponible  
à l'UD 14**

**6,50€**  
au lieu  
de 6,90€



**nvoboutique.fr**

## **Bon de commande VO Impôts 2022**

Code article 03220125 / Prix unitaire : 6,50 €

Nb. ex.  x 6,50 € =  €

Ci-joint:

Chèque n°

Banque

À l'ordre de La Vie Ouvrière

Les invendus ne sont pas repris

(Écrire en lettres capitales, merci)

VOTRE FÉDÉRATION OU BRANCHE

SYNDICAT/SOCIÉTÉ

À préciser si nécessaire à l'expédition

Mme ☐ M. ☐

VOTRE UD

NOM\*

PRÉNOM\*

N°\*

RUE\*

CODE POSTAL\*

VILLE\*

TÉL. FIXE\*

TÉL. PORTABLE\*

COURRIEL\*

FACTURE OUI ☐ NON ☐

\* Champs obligatoires

code origine : COURRIER



ADRESSEZ VOTRE COMMANDE À: La Vie Ouvrière - Case 600

Service diffusion - 263, rue de Paris - 93 516 Montreuil Cedex. Tél. : 01 49 88 68 50 - commercial@nvo.fr